# BISCUITHEQUE... & Co /

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

# ARTICLE 1 - APPLICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET OPPOSABILITÉ

Toute commande ou dégustation commentée implique de la part du client l'acceptation des présentes conditions générales de vente de Biscuithèque & Co. Biscuithèque & Co. se réserve le droit de modification de ses conditions générales de vente à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de la commande par l'acheteur.

#### **ARTICLE 2 - COMMANDE**

Dès acceptation par Biscuithèque & Co. du bon de commande dûment rempli et signé par l'acheteur, la commande ou la dégustation commentée est considérée comme étant ferme et définitive.

#### **ARTICLE 3 - LIVRAISON**

## 3.1 Informations nécessaires à la livraison

L'acheteur est tenu d'indiquer de manière précise à Biscuithèque & Co. les informations nécessaires à la livraison ou à l'organisation de la dégustation commentée (code de porte, étage, jour et horaires de livraison possible, numéro de téléphone, etc.) sous peine d'entraîner un coût supplémentaire à la charge de l'acheteur en cas de retard ou de problème de livraison.

#### 3.2 Conditionnement

Les compositions gourmandes ou paniers garnis ne sont pas livrés sous emballage cadeau, sauf dans un rayon de 20 km autour de Reims.

## 3.3 Délais de livraison

Biscuithèque & Co. s'engage sur des délais de livraison pour des commandes transmises avec tous les éléments nécessaires à leurs bons traitements (voir paragraphe 3.1). Les délais de livraison mentionnés sur les commandes ne sont qu'indicatifs et les retards éventuels ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts. Hors période de fêtes, si les produits commandés n'ont pas été livrés dans un délai maximum de soixante (60) jours suivant la date d'acceptation du bon de commande par Biscuithèque & Co., pour toute autre cause que la force majeure, l'acheteur pourra relancer Biscuithèque & Co., notamment par lettre recommandée avec accusé de réception, en fixant un délai « supplémentaire raisonnable ». Après l'expiration de ce délai, la vente pourra être résolue à la demande de l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les sommes versées par l'acheteur lui seront alors restituées dans un délai maximum de trente jours suivant la réception de la lettre de dénonciation par virement bancaire ou par chèque. En conséquence, toute livraison effectuée dans les soixante jours suivant l'acceptation par Biscuithèque & Co. du bon de commande ne pourra en aucune manière justifier l'annulation de la commande par l'acheteur, ni donner lieu à des dommages et intérêts, indemnités ou pénalités. Il en ira de même en cas de livraison des produits avant réception par Biscuithèque & Co. de la lettre de dénonciation adressée par l'acheteur.

# 3.4 Frais de livraison

Nos prix sont donnés hors frais de livraison. Nous consulter pour connaître les frais exacts.

## 3.5 Réclamations

Sur demande écrite de l'acheteur lors de la commande, les produits livrés peuvent faire l'objet d'emballage particulier dont les frais consécutifs seront imputés à l'acheteur. L'acheteur s'engage à vérifier en présence du transporteur l'exactitude du bon de livraison et la conformité des produits livrés. Il devra formuler sur le bon de livraison toute réserve adéquate de manière claire, précise et complète. A défaut, toute réclamation de l'acheteur ne pourra donner lieu qu'au remplacement des produits défectueux ou à l'émission d'un avoir de

la valeur correspondante, à l'exclusion de toute indemnité. Toute réclamation de l'acheteur devra être confirmée à Biscuithèque & Co. par acte extrajudiciaire ou lettre recommandée dans les 72 (soixante douze) heures à compter de la réception des produits concernés conformément à l'article L133-3 du Code de Commerce. Seules seront examinées par Biscuithèque & Co. les réclamations remplissant ces conditions de forme et de délai. Aucun retour et aucun échange ne seront acceptés en dehors des conditions de réclamations ci-dessus exprimées.

## ARTICLE 4 - PRIX

Tous les prix indiqués s'entendent en EUROS "départ Reims". Par ailleurs, les prix indiqués en vigueur au jour de la commande s'entendent hors frais de livraison. En raison des fluctuations de change, du réajustement du prix des transports, des matières, etc, ces prix sont indicatifs et susceptibles de subir des modifications. Le tarif appliqué est celui en vigueur le jour de l'enregistrement de la commande ou de la dégustation.

# ARTICLE 5 - CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Un acompte de 50 % est demandé à la commande ou à la réservation de la dégustation commentée, le solde du règlement dès réception de la facture. Les règlements s'effectuent soit par virement bancaire soit par chèque à l'ordre de Biscuithèque & Co. adressé à Biscuithèque & Co. Comptabilité, 17 rue des Prés Lieux 51390 ROSNAY. En tout état de cause, toute somme non payée à sa date d'exigibilité mentionnée sur la facture produira de plein droit et sans mise en demeure préalable, des pénalités de retard calculées sur la base du montant total HT de la commande, auxquelles s'ajoutera le paiement des frais consécutifs à ce retard. En cas de retard de paiement ou d'impayé, Biscuithèque & Co. se réserve la faculté de suspendre ou d'annuler les commandes et dégustations en instance sans préjudice de tout autre recours.

Pour toute première commande, nous demandons un règlement anticipé avant expédition.

## ARTICLE 6 - LES RÉSERVES DE GARANTIES

Le catalogue en vigueur au jour de la commande indique pour chaque produit y figurant sa dénomination, sa composition et son prix. Toute photographie ou information des produits présentés dans le catalogue n'est pas contractuelle. Biscuithèque & Co. décline toute responsabilité en cas de divergence entre les photographies ou informations indiquées dans le catalogue et le produit commandé par l'acheteur. En cas de rupture de stock ou d'indisponibilité d'un produit, Biscuithèque & Co. remplacera le produit par un équivalent en qualité et en prix.

# ARTICLE 7 - CLAUSES DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Biscuithèque & Co. conserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral du prix et encaissement effectif conformément à l'article 2367 du Code civil et de l'ordonnance n° 2006-346 du 23 mars 2006 relative aux sûretés. L'acheteur déclare accepter cette clause de réserve de propriété. En cas de mise en règlement judiciaire ou de liquidation de biens de l'acheteur, les marchandises pourront être revendiquées conformément aux dispositions de la loi n° 2005- 842 du 26 juillet 2005 et celles de l'ordonnance n° 2006-346 du 23 mars 2006 relative aux sûretés. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, dès la livraison des marchandises, au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner.

# ARTICLE 8 - LES SERVICES BISCUITHÈQUE & CO.

En accompagnement des produits dont Biscuithèque & Co. a la charge de la livraison, cette dernière peut y joindre des cartes de vœux, de visite ou message selon le choix de l'acheteur. Pour toute commande spécifique ou sur-mesure, un devis sera établi en prix net Hors Taxes.

# ARTICLE 9 - PROTECTION DES MINEURS

Conformément aux dispositions de l'article L. 3342-1 du Code de la santé publique, la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix huit ans est interdite. L'acheteur s'engage à avoir 18 (dix huit) ans révolus à la date de sa commande. Biscuithèque & Co. décline toute responsabilité engagée pour toute commande passée par un mineur.

## ARTICLE 10 - RESPONSABILITÉ

Biscuithèque & Co. est tenue de la garantie légale des vices cachés sur les produits vendus à condition que l'acheteur apporte la preuve du défaut caché et existant antérieurement à la vente conformément aux conditions exposées à l'article 1648 du Code civil, car Biscuithèque & Co. n'est pas responsable des conditions de conservation des marchandises après la livraison.

# ARTICLE 11 - FORCE MAJEURE

Biscuithèque & Co. pourra se dégager de toutes ses obligations ou en suspendre l'exécution en cas de survenance d'événements de force majeure. La force majeure est définie comme étant un événement raisonnablement en dehors du contrôle de Biscuithèque & Co. A titre non limitatif d'exemples les événements suivants sont considérés comme étant de force majeure : incendie, inondations, grèves, actions ou inactions gouvernementales, émeutes, guerres déclarées ou non, l'impossibilité d'être approvisionné en matières premières, l'arrêt des transports qui tendrait à retarder, à empêcher ou à rendre exorbitant l'approvisionnement, sans que cela donne lieu à une quelconque compensation. Biscuithèque & Co. informera l'acheteur par tout moyen approprié de l'existence d'un tel événement afin de permettre à ce dernier de se désengager de sa commande moyennant une simple réponse par voie de courrier.

#### ARTICLE 12 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Toute donnée personnelle communiquée par le client fait l'objet d'un traitement informatisé à des fins de gestion et de commandes ainsi que de prospection commerciale. Toutefois, conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur ses données personnelles.

# ARTICLE 13 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions de l'article L. 121-20 du Code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de quatorze jours francs à compter du jour de la réception des produits commandés pour en faire retour, au frais de l'acheteur, à l'adresse suivante Biscuithèque & Co. 17 rue des Prés Lieux 51390 ROSNAY. Si le délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable. Si l'acheteur met en œuvre son droit de rétractation, Biscuithèque & Co. s'engage à rembourser les sommes versées dans un délai maximum de trente jours suivant la réception des produits retournés par virement bancaire ou par chèque. Conformément aux dispositions de l'article L. 121-20-2 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut s'appliquer sur les produits frais et périssables, ni sur les biens confectionnés à votre demande ou nettement personnalisés, ni sur l'alcool.

L'annulation d'une dégustation commentée devra intervenir au plus tard 48h avant la date prévue, et être confirmée par voie écrite. Biscuithèque & Co. s'engage à rembourser les sommes versées dans un délai maximum de trente jours suivant la réception de la demande d'annulation.

Dans le cas d'une annulation en dehors de ces conditions de délais, Biscuithèque & Co. se réserve le droit de facturer 50% du tarif en vigueur au jour de l'enregistrement de la dégustation commentée.

# ARTICLE 14 - JURIDICTION COMPÉTENTE - DROIT APPLICABLE

En cas de contestation de quelque nature que ce soit, le Tribunal de Commerce de Reims est seul compétent, y compris en cas de pluralité de défendeurs, de connexité ou d'intervention. Le présent contrat et les présentes conditions générales de vente sont soumis pour leur interprétation et leur exécution au droit français.

TARIFS AU 1er JANVIER 2015